

POSTES SPECIFIQUES ACADEMIQUES : PROFIL DE POSTE

**CHARGE DE MISSION POUR
L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Etablissement :	Rectorat de Paris, <i>Service de l'Ecole Inclusive</i> (SEI) Inspection ASH, 12 boulevard d'Indochine 75019 Paris
Discipline de poste concernée :	2 nd degré (toutes disciplines), titulaire du CAPA-SH ou du CAPPEI.
Intitulé du poste :	Le Chargé de mission académique pour l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap est placé sous l'autorité du CT ASH et coordonné par l'IEN ASH2.
Mission particulière demandée au titulaire du poste :	Accompagne l'entrée des élèves en situation de handicap vers la vie professionnelle et propose des pistes d'insertion. Etablit le lien entre la famille, les acteurs de l'Education Nationale, de l'apprentissage et du médico-social et les prescripteurs de l'emploi pour faciliter l'accès à l'entreprise. Il bénéficie d'une décharge complète.
Création du poste :	Rentrée scolaire 2019-2020
Nombre d'heures de spécialité	Ce poste n'étant pas devant élèves, les horaires sont ceux applicables aux personnels administratifs de la fonction publique (1607 heures annuelles).

Activités	Compétences spécifiques	
	Connaissances particulières	Capacités
Mission auprès des familles	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du réseau d'établissements parisiens et francilien (lycées professionnels, CFA, CRP, Ulis pro, DAPP, établissements privés...). • Connaissance des entreprises (publiques, privées, milieu ordinaire, adapté et protégé). • Connaissance des prescripteurs de l'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> • Informe, accompagne les jeunes et leur famille dans leur recherche d'emploi, de contrat d'apprentissage ou de réorientation. • Propose des pistes d'orientation et d'insertion professionnelles.
Mission auprès des établissements scolaires et médico-sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à l'évaluation des compétences professionnelles. • Conduite et Animation de réunions d'information à l'insertion professionnelle. • Constitution d'un réseau de partenaires actifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Informe et forme les équipes éducatives des ULIS en réseau, LP, CFA des différentes actions et accompagnements possibles dans l'entreprise. • Sensibilise à la RQTH.

		<ul style="list-style-type: none"> • Met en place les attestations de compétences. • Forme à la connaissance des différents types d'entreprises.
Mission auprès des acteurs de la MDPH	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture et interprétation des PPS. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation mensuel aux réunions EPIJ (commission jeunes SH).
Mission auprès de la convention « atouts pour tous »	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des différents acteurs et signataires de la convention ainsi que de leur rôle respectif. • Travail en inter-académies avec Créteil et Versailles, ainsi que tous les chargés d'insertion départementaux de l'ARS. 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation de la journée annuelle d'information de la convention « atouts pour tous » intitulée de l'Ecole inclusive au premier emploi. • Actualisation de la plaquette départementale « orientation et insertion professionnelle ». • Collaboration active dans les différents groupes de travail : apprentissage et alternance, information et communication, stages et insertion professionnelle.
Mission auprès des associations	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des principales associations partenaires ou susceptibles de l'être. 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication des différentes actions proposées et développées : tutorat Fedeeh avec les ulis pro, journée découverte métiers avec Arpejeh, stages découvertes Ulis collège avec AACC, aide à l'insertion professionnelle avec AIRE, aide à l'autonomie dans les transports avec les compagnons du voyage, groupe Handijeune du CIDJ. • Prospection constante pour agrandir le réseau.
Mission auprès des prescripteurs de l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des différents prescripteurs (CAP emploi, pôle emploi, Missions locales) et de leurs interlocuteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Convaincre de l'utilité de la mise en place de la fiche de suivi de cohorte Handipro pour éviter les ruptures de parcours.
Mission académique	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du dispositif MAVIP et de son organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux salons : jeunes d'avenir, orientation, alternance et

	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des formations passerelles vers l'emploi. • Connaissance des projets avec cofinancement européen. • Mise en place des attestations de compétences dans toutes les ulis réseaux. • Connaissance de l'organisation des formations DAFOR. 	<p>apprentissage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur des passerelles vers l'emploi (recrutement, animation des réunions de bilan, visite en entreprises, attestations de compétences, insertion professionnelle). • Référent académique du dispositif MAVIP (recrutement, organisation générale, suivi des jeunes, recherche d'entreprises). • Compréhension des exigences administratives et des échéances des projets européens. • Mise en place de formation FIL DAFOR autour de l'insertion professionnelle.
--	--	--